

## 982-2019 ADDENDA N° 3

### DEMANDE DE PROPOSITION D'ACHAT ET DE RÉAMÉNAGEMENT D'UNE PARTIE DE BIENS DE LA VILLE EXPLICITEMENT DÉSIGNÉS

#### **URGENT**

**VEUILLEZ TRANSMETTRE CE DOCUMENT À  
LA PERSONNE QUI A LA DEMANDE DE  
PROPOSITION EN SA POSSESSION.**

DATE D'ÉMISSION : 4 août 2020  
PAR : Clifford Bignall  
TÉLÉPHONE : 204 986-2780

**LE PRÉSENT ADDENDA SERA INCLUS DANS  
LA DEMANDE DE PROPOSITION ET  
CONSTITUERA UNE PARTIE DES DOCUMENTS  
DU CONTRAT.**

Version du modèle : Ar20160708

---

**Veillez noter les changements, corrections, ajouts, suppressions, informations et instructions compris ci-dessous et en pièce jointe par rapport à la demande de proposition, et vous y conformer. Le fait de ne pas accuser réception de cet addenda au paragraphe 5 du formulaire A : Proposition pourrait rendre la proposition non recevable.**

---

#### **Titre de la demande de proposition**

Le titre a été révisé et se lit maintenant comme suit : Demande de proposition d'achat et de réaménagement d'une partie de biens de la Ville explicitement désignés

#### **PARTIE D – Conditions générales des propositions**

Les précisions indiquées au point D1.1 ne changent pas.

Supprimer : D2.1 **Propositions scellées** dans son intégralité.

Remplacer par : D2.1 **Propositions**

(a) Les propositions doivent comporter la mention suivante :

Demande de proposition 982-2019  
Achat et réaménagement d'une partie de biens de la Ville explicitement désignés

(b) **Les propositions peuvent être envoyées par télécopieur, par courriel ou par courrier postal.**

- a. Si la proposition est envoyée **par télécopieur**, elle doit être envoyée au numéro 204 949-1178.
  - i. La ville ne peut pas garantir que le télécopieur sera disponible à tout moment ni qu'une proposition envoyée par télécopieur sera bien reçue.
- b. Si la proposition est envoyée **par courriel**, elle doit être envoyée à l'adresse [purchasing@winnipeg.ca](mailto:purchasing@winnipeg.ca).
- c. Si la proposition est soumise **par courrier postal**, elle doit être scellée dans une enveloppe mentionnant clairement le numéro de la demande de proposition ainsi que le nom et l'adresse du promoteur, et doit être envoyée à l'adresse suivante :  
Ville de Winnipeg

Service des finances générales  
Division de la gestion du matériel  
185, rue King, rez-de-chaussée  
Winnipeg (Manitoba) R3B 1J1

- i. La Ville n'est pas responsable des propositions non reçues, ou reçues après la date limite pour la soumission, en raison d'une perte ou d'un retard de livraison par Postes Canada.
- (c) La Ville peut, à tout moment avant la date limite pour la soumission, ajouter des addendas pour corriger des erreurs, des divergences ou des omissions dans la demande de proposition, ou préciser la signification ou l'intention de l'une ou l'autre des conditions qu'elle contient.
- (d) Les addendas seront accessibles à la page des occasions de marchés (Bid Opportunity) du site Web de la Division de la gestion du matériel du Service des finances générales de la Ville de Winnipeg :  
<http://www.Winnipeg.ca/matmgt/bidopp.asp>
- (e) Le promoteur doit s'assurer d'avoir reçu l'ensemble des addendas publiés. On recommande également de consulter le site Web de la Division de la gestion du matériel peu de temps avant la date limite pour la soumission afin de vérifier si de nouveaux addendas ont été ajoutés.

## **QUESTIONS ET RÉPONSES**

**Veillez noter que toutes les questions ont été posées au sujet du bâtiment situé au 219, boulevard Provencher.**

Q1 : Quand le toit a-t-il été remplacé pour la dernière fois?

R1 : En octobre 2019.

Q2 : Quand les fenêtres ont-elles été remplacées?

R2 : Les fenêtres ont été installées pendant la rénovation de 1987.

Q3 : Avez-vous de l'information sur le revêtement extérieur de la façade nord (stucco rouge) – pourquoi ce revêtement, était-ce une réparation?

R3 : Le revêtement extérieur fait partie d'un ajout effectué quand les ascenseurs ont été installés en 1987.

Q4 : Quand l'ascenseur a-t-il été remplacé pour la dernière fois?

R4 : Les ascenseurs ont été installés en 1987.

Q5 : Qui est le fournisseur de services pour l'ascenseur?

R5 : ThyssenKrupp est l'entrepreneur chargé des ascenseurs.

Q6 : Systèmes mécaniques

R6 : La tour de refroidissement est neuve, elle a été remplacée en 2018.

La chaudière Camus a été remplacée au cours des cinq à huit dernières années.

Le reste du bâtiment est chauffé par des thermopompes. Il y en a entre 25 et 30 dans tout le bâtiment. Je dirais que la moitié de ces thermopompes ont été remplacées ou reconstruites au cours des cinq dernières années.

**SYSTÈMES DE DISTRIBUTION** : Le bâtiment est climatisé par de nombreuses thermopompes de type armoire. Les appareils ont été fabriqués par McQuay; la plupart semblent avoir une capacité d'environ 5000 pi<sup>3</sup>/min et ont été installés dans le cadre d'une rénovation du bâtiment en 2010. Le refroidissement des thermopompes est assuré par une tour de refroidissement Imeco d'une capacité d'environ 25 tonnes. Le chauffage périphérique pour les thermopompes est assuré par une chaudière à vapeur à gaz.

Des batteries à détente directe plus petites sont situées le long du périmètre du bâtiment, ce qui permet de répondre aux besoins de climatisation dans les zones centrales du bâtiment.

Les sorties d'air du bâtiment pour les salles de bains et les zones mécaniques sont assurées par des ventilateurs d'extraction installés sur le toit.

Q7 : Quand les systèmes mécaniques du 3<sup>e</sup> étage ont-ils été installés?

R7 : Ils ont été installés dans le cadre d'une rénovation du bâtiment en 2010.

Q8 : Quand l'échangeur de chaleur à plaques de la chambre des appareils mécaniques au sous-sol a-t-il été remplacé pour la dernière fois?

R8 : Information non accessible.

Q9 : Quand le groupe de traitement de l'air du sous-sol a-t-il été remplacé pour la dernière fois?

R9 : Le groupe de traitement de l'air du sous-sol a plus de 11 ans et on ne sait pas quand il a été remplacé. Il est muni d'un serpentin pour climatiseur et d'un serpentin de chauffage, et climatise le sous-sol et une partie du premier étage.

Le condenseur qui y est fixé pèse probablement 2,5 à 3 tonnes et a probablement plus de 20 ans. Aucun appareil DAV n'y est fixé.

Q10 : Quand le système d'interphone a-t-il été installé?

R10 : Il y a environ quatre ans.

Q11 : Quand le système de caméras de sécurité a-t-il été remplacé pour la dernière fois?

R11 : Il y a environ quatre ans (à l'usage exclusif de la Ville, ce n'est pas un système du bâtiment).

Q12 : Quand les tableaux d'alarme incendie ont-ils été remplacés pour la dernière fois? Est-ce que Chubb Edwards surveille toujours le système?

R12 : Tout a été testé lors de la dernière inspection annuelle de prévention des incendies, jusqu'au poste central.

Q13 : Quand le groupe compresseur-condenseur (situé à côté de la tour de refroidissement) a-t-il été remplacé pour la dernière fois? De plus, vos dossiers indiquent-ils la puissance frigorifique de ce groupe?

R13 : Veuillez vous référer aux points Q6 et R6 ci-dessus.

Q14 : Nous avons remarqué qu'une grande partie du matériel de distribution d'électricité (panneaux, etc.) a été remplacé depuis la date de construction initiale, y a-t-il eu un remplacement en masse? Si oui, en quelle année environ? Sinon, quand l'appareil principal de distribution/disjoncteur a-t-il été remplacé pour la dernière fois?

R14 : Le service électrique a été mis à niveau au milieu des années 1990. Il n'y a pas de boutons et de tubes à notre connaissance.

**Service électrique** : Le bâtiment est alimenté en électricité par un service souterrain à partir d'un transformateur monté sur socle de la compagnie d'électricité. Le sectionneur d'arrivée alimente plusieurs petits sectionneurs, qui alimentent les panneaux, les sectionneurs de l'équipement et d'autres appareils dans le bâtiment. En général, le matériel décrit ci-dessus est situé dans la zone mécanique principale du bâtiment.

Distribution d'électricité : Ce bâtiment est équipé d'une canalisation électrique triphasée à 4 fils de 600 ampères, 120/208 volts. Comme indiqué ci-dessus, les sectionneurs de l'équipement, le système d'éclairage général et le matériel répondant aux autres besoins divers du bâtiment sont situés partout dans la structure. L'équipement est fabriqué par FPE.

Q15 : Avez-vous connaissance d'un câblage en aluminium ou d'une filerie bouton et tube à l'intérieur du bâtiment?

A15 : Nous n'avons vu aucune filerie bouton et tube.

Q16 : Avez-vous connaissance de défauts majeurs liés à cette propriété?

A16 : Non

Q17 : Avez-vous des renseignements sur la zone du bâtiment et du site dans vos dossiers?

A17 : Veuillez vous référer aux points B6 et B7 de la demande de proposition publiée.